

Avifaune

Une étude a été menée par la LPO Lorraine en 2000. Cette étude faisait mention de la présence sur le site (reproduction ou passage) de plusieurs espèces d'oiseaux peu communes et présentant un statut particulier. Parmi ces espèces, plusieurs sont d'intérêt communautaire et figurent à l'annexe I de la Directive Oiseaux :

- Alouette lulu *Lullula arborea*
- Bondrée apivore *Pernis apivorus*
- Milan noir *Milvus migrans*
- Milan royal *Milvus milvus*
- Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*
- Cigogne noire *Ciconia nigra*
- Pic mar *Dendrocopos medius*
- Pic noir *Dryocopus martius*
- Gobemouche à collier *Ficedula albicollis*
- Martin pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*
- Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*



Pie-grièche écorcheur, ECOLOR,
T. Durr

Peuplement piscicole

Les données présentées sont issues du suivi réalisé dans le cadre du Réseau hydro biologique piscicole (RHP) mis en place par l'ONEMA et d'une campagne de pêche électrique réalisée, en 2005, dans le cadre du contrat rivière du Rupt de Mad. Le suivi RHP a pour but :

- d'établir l'état des peuplements piscicoles à une large échelle spatiale et identifier les facteurs de perturbation,
- de suivre l'évolution inter-annuelle des peuplements et dégager les tendances à long terme,
- de mesurer les conséquences d'évènements naturels exceptionnels (crues, sécheresses...),
- de constituer un réseau de veille écologique assurant le suivi des espèces patrimoniales.

Les données suivantes sont issues du suivi réalisé sur la station d'Arnaville entre 2000 et 2006.

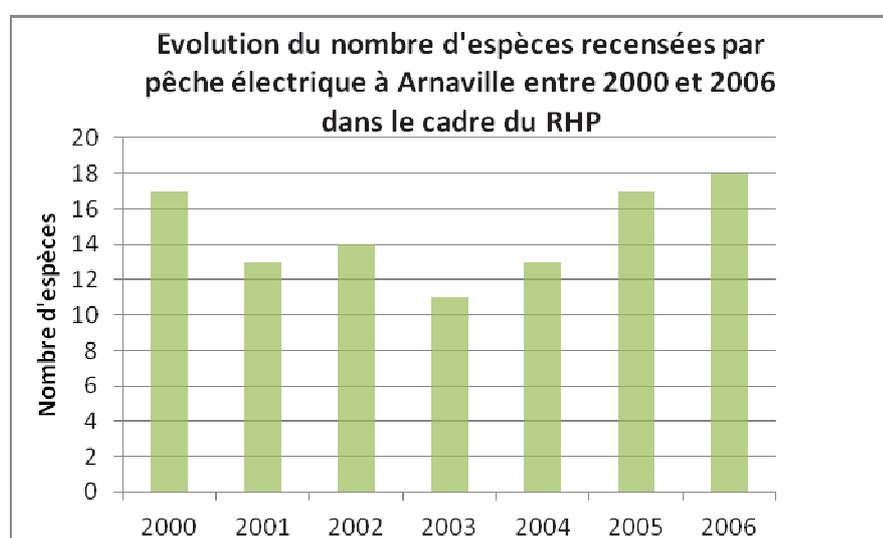


Figure 8: Évolution du nombre d'espèces piscicoles recensées par pêche électrique entre 2000 et 2006

Parallèlement, l'ONEMA dans le cadre du suivi du Contrat de Rivière du bassin versant du Rupt de Mad a effectué en 2005 une campagne de pêche électrique sur le Rupt de Mad et ses affluents (COLLAS M., 2005).

Trois stations se situent dans le périmètre Natura 2000 à **Jaulny** (entre les 2 ponts), **Bayonville** (aval du pont) et **Arnaville** (station Réseau Hydrobiologique Piscicole depuis 1983).

Au total, ces deux inventaires ont permis d'identifier 27 espèces de poissons dans le Rupt de Mad au sein du site NATURA 2000, dont les trois espèces d'intérêt communautaire citées précédemment. L'ensemble de ces espèces est présenté dans le tableau suivant.

Tableau I4 : Espèces de poissons recensés au sein du site N2000

Espèce de poissons recensés dans le cadre des pêches du contrat rivière et du RHP (données RHP entre 2000 et 2006)			
Ablette (<i>Alburnus alburnus</i>)	Carassin commun (<i>Carassius carassius</i>)	Hotu (<i>Chondrostoma nasus</i>)	Poisson chat (<i>Ameiurus melas</i>)
Anguille (<i>Anguilla anguilla</i>)	Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	Juvenile de cyprinides	Rotengle (<i>Scardinius erythrophthalmus</i>)
Barbeau fluviatile (<i>Barbus barbus</i>)	Chevaine (<i>Leucaspis delineatus</i>)	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	Sandre (<i>Sander lucioperca</i>)
Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)	Epinochette (<i>Pungitius pungitius</i>)	Loche de rivière (<i>Cobitis taenia</i>)	Tanche (<i>Tinca tinca</i>)
Brème commune (<i>Abramis brama</i>)	Gardon (<i>Rutilus rutilus</i>)	Loche franche (<i>Barbatula barbatula</i>)	Truite de rivière (<i>Salmo trutta</i>)
Brème bordelière (<i>Blicca bjoerkna</i>)	Goujon (<i>Gobio gobio</i>)	Perche (<i>Perca fluviatilis</i>)	Vairon (<i>Phoxinus phoxinus</i>)
Brochet (<i>Esox lucius</i> Linnaeus)	Grémille (<i>Gymnocephalus cernuus</i>)	Perche soleil (<i>Lepomis gibbosus</i>)	Vandoise (<i>Leuciscus leuciscus</i>)

Facteurs d'évolution de l'état de conservation

Les facteurs d'évolution naturels

LES PELOUSES CALCAIRES

L'embroussaillage est le principal facteur de dégradation des stades herbacés des pelouses. Si la gestion des sites n'est pas régulière, les pelouses calcaires se boisent progressivement. Le premier stade de fermeture correspond à l'apparition d'espèces sociales, du à l'accumulation de litière, qui évoluent peu à peu en un ourlet pré-forestier. À long terme, c'est la forêt qui s'installera après un passage par un stade arbustif dense à prunellier et aubépine. Cette évolution naturelle s'accompagne d'une régression de la diversité biologique. (CEN Lorraine, Plan de gestion 2007-2013 des sites naturels protégés du Rudemont et de Varenne).

LES MILIEUX PRAIRIAUX

De la même manière, l'évolution naturelle des prairies en l'absence d'une gestion pastorale extensive conduit à l'enfrichement et à des stades pré-forestiers puis forestiers. Cependant, cette dynamique évolutive est moins marquée (plus lente) que sur les pelouses calcaires, rendant les milieux prairiaux moins sensibles au facteur de dégradation naturel lié à l'abandon de la gestion.

LES MILIEUX FORESTIERS

Le vieillissement naturel des forêts assure la présence de vieux arbres de taille importante. Ces arbres sont nécessaires pour des espèces d'oiseaux telles que les Pics ou le Gobemouche à collier. La présence de vieux arbres favorise également la diversité de l'entomofaune.

LES GITES A CHIROPTERES

Le principal facteur de dégradation naturel de l'état de conservation des gîtes à chiroptères réside dans les éboulements, les glissements de terrain, engendrant notamment une fermeture naturelle des sapes.

Les facteurs d'évolution liés aux activités humaines

LES PELOUSES CALCAIRES

Des plantations de pins effectuées à la fin des années 70 constituent le facteur majeur de dégradation des pelouses calcaires. L'ombrage induit par ces plantations et la mauvaise dégradation des aiguilles engendrent la régression des espèces typiques des pelouses. Les actes de dégradation volontaires peuvent également constituer une menace pour la conservation des pelouses calcaires (dépôt de lisier, incendie volontaire). La fréquentation des sites par les promeneurs pédestres ne semble pas induire de dégradation. En revanche, la circulation d'engins motorisés, régulièrement observée sur ces sites pentus, est dégradante pour ces milieux.

LES MILIEUX PRAIRIAUX

L'évolution des milieux prairiaux est liée à l'évolution des pratiques agricoles qui se sont fortement intensifiées depuis 50 ans (augmentation de la fertilisation, retournement des prairies en faveur de cultures, utilisation d'insecticides, augmentation du nombre de fauches, pression de pâturage accrue). Ces pratiques, qui modifient les caractéristiques du sol (lessivage de minéraux) aboutissent à des modifications des cortèges floristiques qui se banalisent. Cette régression de la diversité floristique, accompagnée de l'utilisation d'insecticides engendre la régression du nombre d'espèces d'insectes

ayant notamment pour conséquence la disparition d'espèces de Chauves-souris et d'oiseaux insectivores. Les fauches trop précoces en prairies engendrent également une destruction de la faune utilisant ces milieux comme site de reproduction (oiseaux, insectes...).

L'intervention humaine n'est cependant pas toujours négative. Depuis plusieurs années, la mise en place de MAET sur le site NATURA 2000 et au sein du bassin versant du Rupt de Mad a permis de rétablir des pratiques de gestion raisonnées (limitation de l'utilisation de fertilisants, fauches tardives...) favorisant la diversité biologique (voir chapitre « actions déjà menées »).

LES MILIEUX FORESTIERS

L'évolution des milieux forestiers est principalement liée aux pratiques sylvicoles, directement influencées par le marché du bois. Les grandes coupes forestières, les plantations monospécifiques (notamment de résineux) sont autant de facteurs de dégradation de l'état de conservation des milieux forestiers, particulièrement en forêt privée. La surfréquentation de la forêt par des engins motorisés (quads, motos) est également un facteur dégradant, défavorable au maintien d'un bon état de conservation des forêts.

Tendance d'évolution future : l'évolution du marché du bois pourrait favoriser dans les années à venir les petits diamètres valorisés en bois énergie. Ce phénomène pourrait faire apparaître des taillis à très courtes rotations peu compatibles avec une gestion durable de la forêt.

LES GITES A CHIROPTERES

L'action de l'homme sur les gîtes à chiroptères peut être directe par dérangement ou destruction volontaire des gîtes pendant des périodes critiques (durant l'hibernation, l'élevage des jeunes...). Le dérangement peut être lié de façon moins directe à la circulation d'engins à proximité ou au-dessus des gîtes souterrains. De plus, le nombre de gîtes potentiels régressent, en lien avec la réfection des bâtiments qui sont de plus en plus hermétiques (travaux d'isolation...).

Les territoires de chasse des chiroptères font également l'objet de détérioration :

- Modification du paysage et régression de plus en plus importante des éléments linéaires et ponctuels du paysage servant au déplacement des espèces,
- Modification des pratiques culturales : utilisation de pesticides en agriculture, épandage, abandon des systèmes pastoraux,
- Eclairage public pour certaines espèces,
- Modification des territoires de chasse forestiers : coupes à blanc, plantations monospécifiques.

Code FSD	Catégorie	Remarques
	Agriculture, forêt	
101	Modification des pratiques culturales	La valorisation croissante de la biomasse (forêt et agriculture) semble être une des menaces majeures sur les habitats de chasse
110	Épandage des pesticides	
141	Abandon des systèmes pastoraux	
150	Remembrement	
151	Élimination des haies et boqueteaux	
161	Plantation forestière	
162	Artificialisation des peuplements	
167	Déboisement	
	Urbanisation, industrialisation et activités similaires	
400	Zones urbanisées	Création ou extension
410	Zones industrielles	
	Transport et communication	
502	Route, autoroute	
503	Voie ferrée, train à grande vitesse	
	Pollution et activités humaines	
720	Piétinement, sur fréquentation	Dérangement des sites souterrains, pseudo-souterrains
740	Vandalisme	
790	Autres pollutions ou impacts des activités humaines	Destruction des sapes et mines

Figure 9 : Menaces sur les Chiroptères

Appréciation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

NB : l'état de conservation des habitats biologiques a été évalué ici en fonction de la typicité des associations végétales. Il est cependant à noter que l'évaluation de l'état de conservation d'un habitat est un exercice difficile présentant une part de subjectivité. Ainsi, les résultats suivants sont à considérer au regard de cette part de subjectivité.

Pelouses calcaires

L'ensemble des groupements de pelouses ne sont pas tous préservés de la même manière. Leur état de conservation varie en fonction de deux facteurs : la dynamique naturelle des milieux et les perturbations anthropiques extérieures. Les milieux les moins bien conservés ou dégradés vont correspondre aux formations les plus embroussaillées ou aux pelouses subissant de fortes perturbations suite à des actions anthropiques.

Ainsi, d'une manière quasi-systématique, le critère de qualification qui entre en jeu est le pourcentage (subjectif) d'ouverture de la pelouse ou par opposition le taux de recolonisation de la pelouse par les ligneux. Les pelouses rases, ouvertes sont plus intéressantes d'un point de vue patrimonial que les pelouses fermées où l'appauvrissement de la richesse floristique est caractérisé par la disparition des espèces xérophiiles au détriment de graminées sociales (Brachypode penné et Brome érigé). Elles-mêmes, sont plus riches d'un point de vue floristique et patrimonial que les pelouses embroussaillées (groupements de lisières mésophiles), dernière phase avant l'apparition d'un stade forestier. Etant donné qu'il s'agit de stades successionnels, la pelouse ouverte doit être considérée comme un habitat bien conservé ; la pelouse fermée en tant qu'habitat appauvri à l'état de conservation moyen, les groupements de lisières mésophiles et les pelouses enfichées et les fourrés thermophiles comme des habitats dégradés.

La typicité de cortège floristique par rapport aux milieux de références (cf. cahier des habitats) vient amender le critère d'embroussaillage.

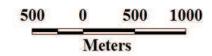
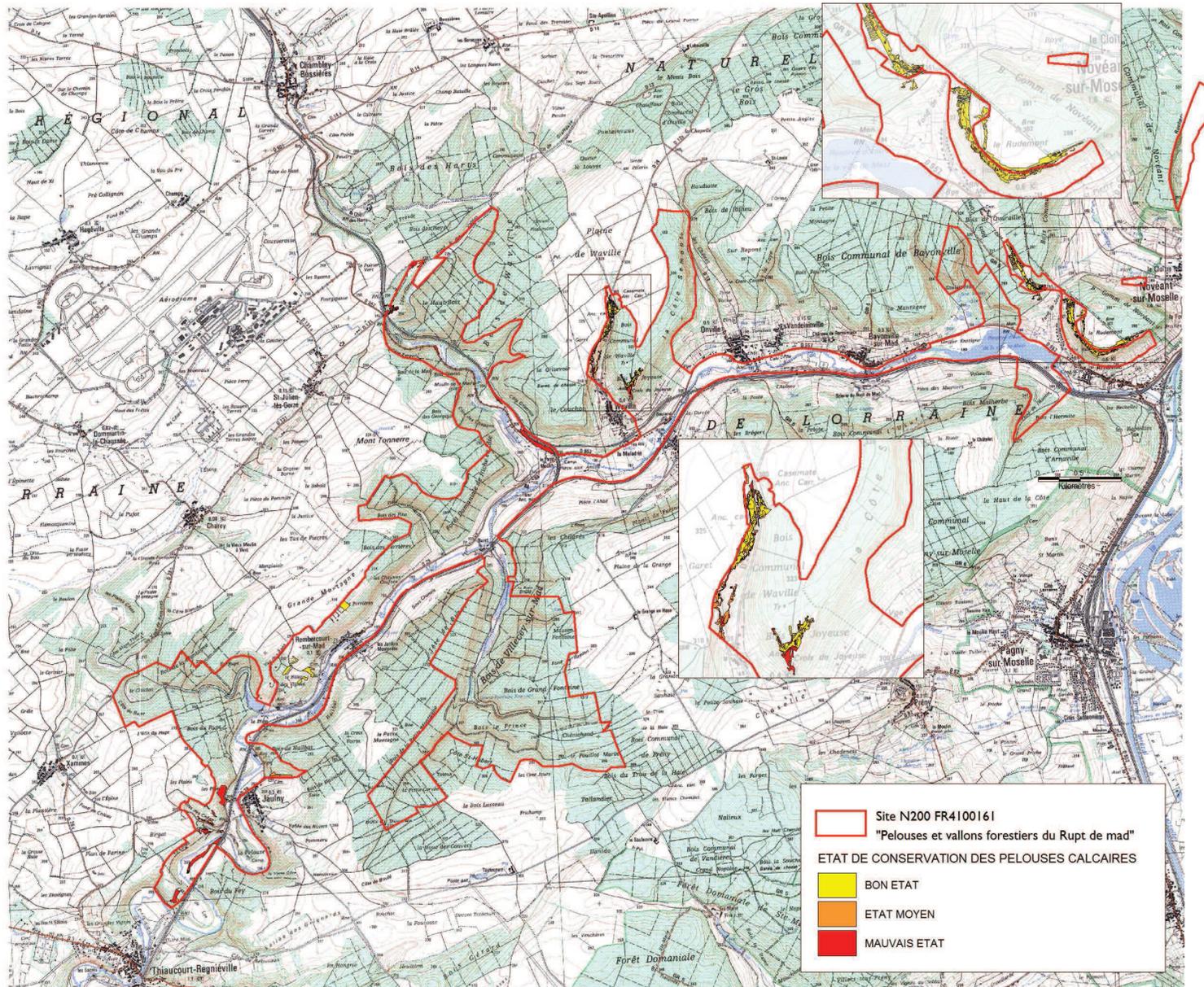
Les facteurs de dégradation externe à la dynamique naturelle des milieux, correspondant au piétinement et la circulation anarchique d'engins motorisés (motos et voitures) apparaissent négligeables dans le site Natura 2000 et ne fait pas l'objet de quantification.

Le pâturage est un autre facteur de dégradation pouvant contribuer à l'enrichissement des sols et à la dégradation des pelouses calcaires. Actuellement, le pâturage extensif est utilisé comme outil de gestion par le CEN Lorraine pour la conservation des pelouses calcaires et ne constitue donc pas une menace dans le périmètre du site NATURA 2000.

Tableau 15 : Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires

	État de conservation		
	Bon	Moyen	Mauvais
Critères d'évaluation	Typicité du couvert excellente Pelouse ouverte	Typicité du couvert conservée Enfrichement épars, mitée	Typicité du couvert dégradée Enfrichement important Fauche agricole
Surface	20,9 ha	7,73 ha	24,4 ha
%	39,4	14.58	46.03
Localisation	Arnaville, Waville, St Julien	Jaulny (cimetièrre)	Jaulny (Côtes de Lys, Côtes des chênes)

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"
ETAT DE CONSERVATION DES PELOUSES CALCAIRES



Forêt

L'état de conservation de la forêt peut se mesurer à son degré de naturalité c'est-à-dire au niveau d'intensification de la sylviculture pratiquée sur les massifs. Une forêt bien conservée serait, dans l'absolu, une forêt naturelle ou forêt primaire où l'homme n'intervient pas et, une forêt dégradée, un massif où les interventions sylvicoles sont, ou ont été très importantes (ex. : futaie résineuse, peuplements allochtones, tassement du sol).

Remarques :

Pour les milieux forestiers, cette analyse correspond à la situation actuelle et notamment au contexte économique. En fait, le bon état de conservation apparaît fortement dépendant du marché du bois et de la rentabilité économique à court terme. Ainsi, une augmentation significative du cours du bois et notamment de certaines essences (ex : Tilleul, Erables) peut conduire les gestionnaires à exploiter les forêts de ravins et à y créer des infrastructures de débardage.

Tableau 16 : Principe d'évaluation de l'état des milieux forestiers

État de conservation Milieu	Bon	Moyen	Mauvais
Erablaie Code 41.3 - 41.4	Flore représentative TSF et vieille futaie	Flore représentative Régénération feuillue TSF avec quelques résineux	Plantes invasives Grande coupe forestière Taillis TSF mixte Plantations résineuses
Hêtraie Chênaie Code 41.13 – 41.16	Flore représentative TSF et vieille futaie	Flore représentative Régénération feuillue Taillis - Vieux taillis TSF avec quelques résineux	Coupe Taillis et TSF mixte Plantations résineuses

Plusieurs des groupements correspondent à des bois dégradés en mauvais état de conservation, caractérisés par la transformation radicale du milieu forestier. C'est le cas pour les plantations de Pins et d'Épicéas au détriment des peuplements naturels de la série de la Hêtraie calcicole. Très localement, la présence de Robinier faux acacia (ex : à Bayonville) altère les peuplements forestiers et modifie le peuplement herbacé. Dans tous les cas, le retour vers un boisement naturel apparaît difficile en raison de la perturbation durable du sol. Ce retour sera plus difficile dans les peuplements eutrophisés que dans les peuplements de Pins noirs ou de Pins sylvestres qui possèdent souvent une strate herbacée et arbustive riche en éléments des hêtraies ou des pelouses calcaires.

Même s'il est indéniable qu'aucun de nos habitats forestiers n'est vierge de toute intervention humaine, le caractère naturel de certains milieux est bien présent lorsque l'exploitation forestière est rendue difficile compte tenu de caractéristiques stationnelles bien particulières (pentes très importantes). Dans ce cas précis, l'habitat peut être qualifié de bien conservé. C'est le cas pour les Hêtraies d'Ubac et les Erablaies peu exploitées de manière générale, mais surtout dans les pentes les plus fortes riches en éboulis grossiers (ex : Hêtraies à Scolopendre).

Dans les nombreux cas intermédiaires, même si les pratiques forestières utilisées au cours des siècles ont modifié la structuration horizontale et verticale des milieux, elles aboutissent à des groupements relativement stables et équilibrés. Les formations de taillis, de perchis ou de jeunes futaies correspondent ainsi à une forêt naturelle avec un état de conservation moyen. Le retour

vers un bon état de conservation est essentiellement une question de temps (de vieillissement et maturation) si la gestion forestière et les aléas climatiques ne viennent pas rompre ce cycle.

Les petites coupes forestières (en général moins de 0,5 ha) ne perturbent pas le milieu et n'induisent pas de modifications significatives de la végétation herbacée. Le bon état de conservation est ainsi maintenu sauf dans l'érablaie tufeuse du Fond de l'Aulnois à Arnville où la dégradation des sols (grande fragilité des sols tufeux) induit une friche humide hétérogène.

Les grandes coupes forestières, implantées généralement sur les plateaux correspondent aujourd'hui à de mauvais états de conservation, même si cet état devrait se restaurer progressivement par vieillissement.

Le long des cours d'eau, l'état de conservation est généralement moyen en raison du degré de perturbation (eutrophisation, peuplements jeunes à Saule). Il a tendance à s'améliorer suite aux travaux de restauration des cours d'eau.

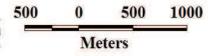
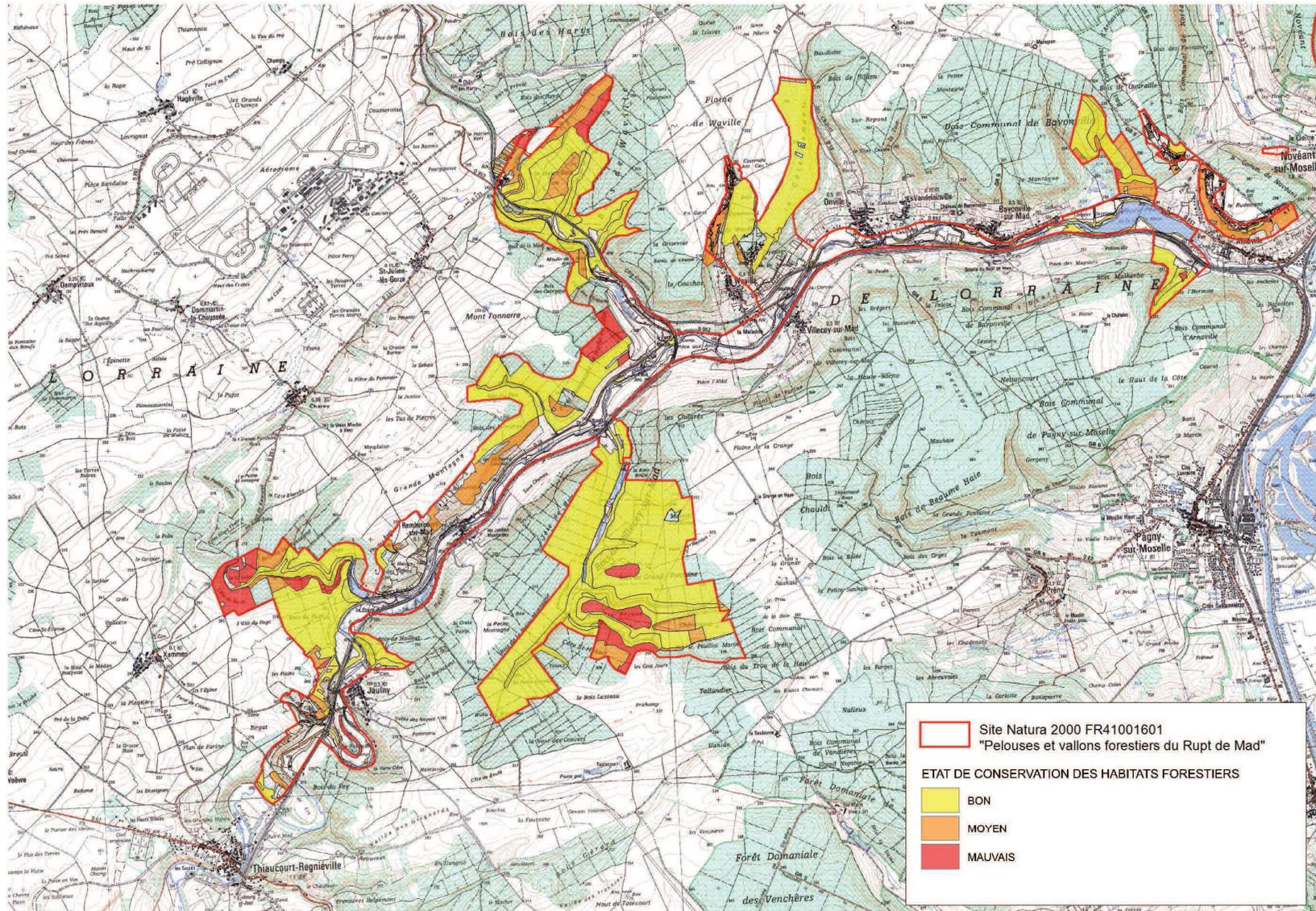
Tableau 17 : État de conservation des milieux forestiers d'intérêt communautaire

	Surface (ha)	Bon état	État moyen	Mauvais état
Érablaie – Forêt de ravin Code 41.4	91 ha	80,8 ha	1,65 ha	8,6 ha
Érablaie à scolopendre Code 41.4	1,7 ha	1,7ha	/	/
Hêtraie d'ubac et Hêtraie Chênaie neutrophile Code 41.13	830,7 ha	659 ha	103,2 ha	68,4 ha
Hêtraie calcicole - Chênaie sessiliflore Code 41.16 /9150	46,6 ha	28 ha	18,6 ha	/
Saulaie arborescente et Aulnaie Frênaie Code 41.3 /91E0	20,8 ha	20,8 ha	/	/
Total des surfaces de boisements d'intérêt communautaire	990.6 ha	790.2 ha	123.5 ha	77ha
	%	79.7	12.5	7.8

Carte 13 : État de conservation des boisements d'intérêt communautaire

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

ETAT DE CONSERVATION DES BOISEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE



Prairies

L'appréciation du bon état de conservation des prairies dépend essentiellement de la présence des espèces caractéristiques, principalement à caractère oligotrophe. Ces espèces, sensibles aux pratiques d'intensification agricoles reflètent la naturalité des prairies (ex : Laîche glauque, Laîche bleuâtre, Luzule des champs, Scabieuse des prés...).

Tableau 18 : Principe d'évaluation de l'état de conservation des milieux prairiaux

État de conservation Milieu	Bon	Moyen	Mauvais
Prairie de fauche mésophile Code 38.2 Molinaie calcicole Code 37.31	Flore représentative avec espèces oligotrophes	Flore représentative mésotrophe (sans espèces oligotrophes)	Prairie mésophile peu diversifiée avec espèces eutrophes (pratiques intensives)

L'état de conservation des quelques prairies naturelles mésophiles est actuellement très moyen et il reste très fragile. Il est strictement dépendant de la gestion agricole et de son degré d'intensification qui peut changer d'une année à l'autre. Seule la prairie dans le vallon du Soiron présente un bon état de conservation.

La molinaie présente un mauvais état de conservation en raison de la présence d'espèces à caractère rudéral (Prêle des champs, Potentille ansérine...). Cette situation est à mettre en parallèle avec sa probable origine artificielle.

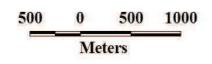
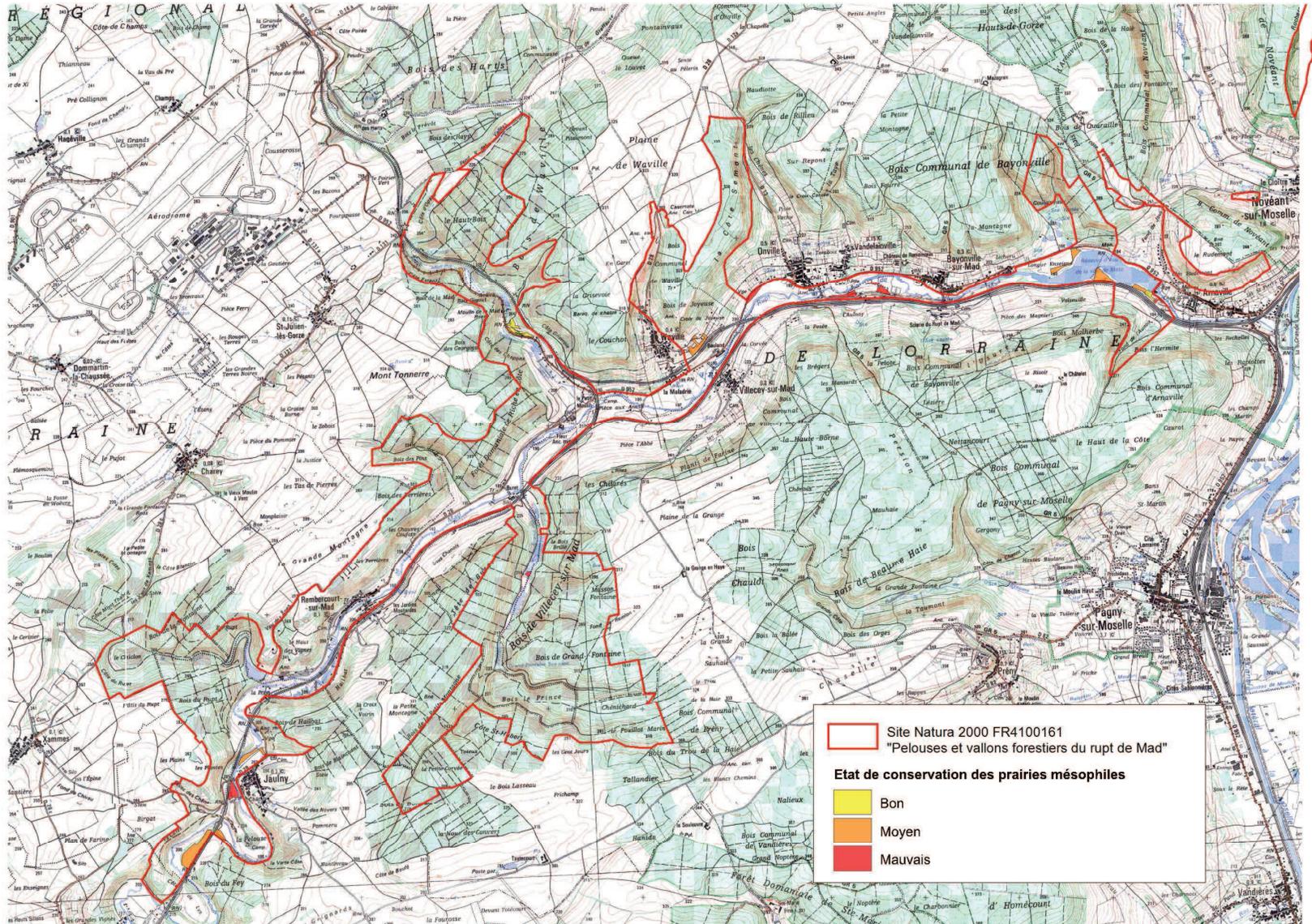
Tableau 19 : État de conservation des milieux prairiaux

	Surface (ha)	Bon état	État moyen	Mauvais état
Prairies mésophiles Code 38.2	17,5 ha	1,8 ha 10,3 %	11,3 ha 64,6 %	4,3 ha 24,6 %
Molinaie calcicole Code 37.31	0,22 ha	/	/	0,22 ha 100 %

Carte I4 : État de conservation des prairies mésophiles/molinaies

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

ETAT DE CONSERVATION DES PRAIRIES MÉSOPILES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Cours d'eau

L'état de conservation des cours d'eau a été considéré moyen sur l'ensemble du linéaire, en raison d'une certaine eutrophisation (explosion des herbiers) et de l'absence de découverte d'espèces végétales patrimoniales.

Tableau 20 : État de conservation des cours d'eau

État de conservation	Surface (ha)	Bon état	État moyen	Mauvais état
Cours d'eau : Végétation des cours d'eau mésotrophes Code 24.43	29,2 ha	0 %	29,2 ha 100 %	0 %

Habitat des Chiroptères

Les critères d'évaluation ci-dessous sont tirés du tableau donnant le « *Principe de la méthode de détermination de l'état de conservation des Chiroptères* » dans le document de la CPEPESC Lorraine : « *Évaluation de l'état de conservation des espèces de chiroptères de l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore en Lorraine (2001- 2007)* ».

Tableau 21 : Evaluation de l'état de conservation de l'habitat des Chiroptères

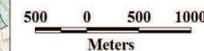
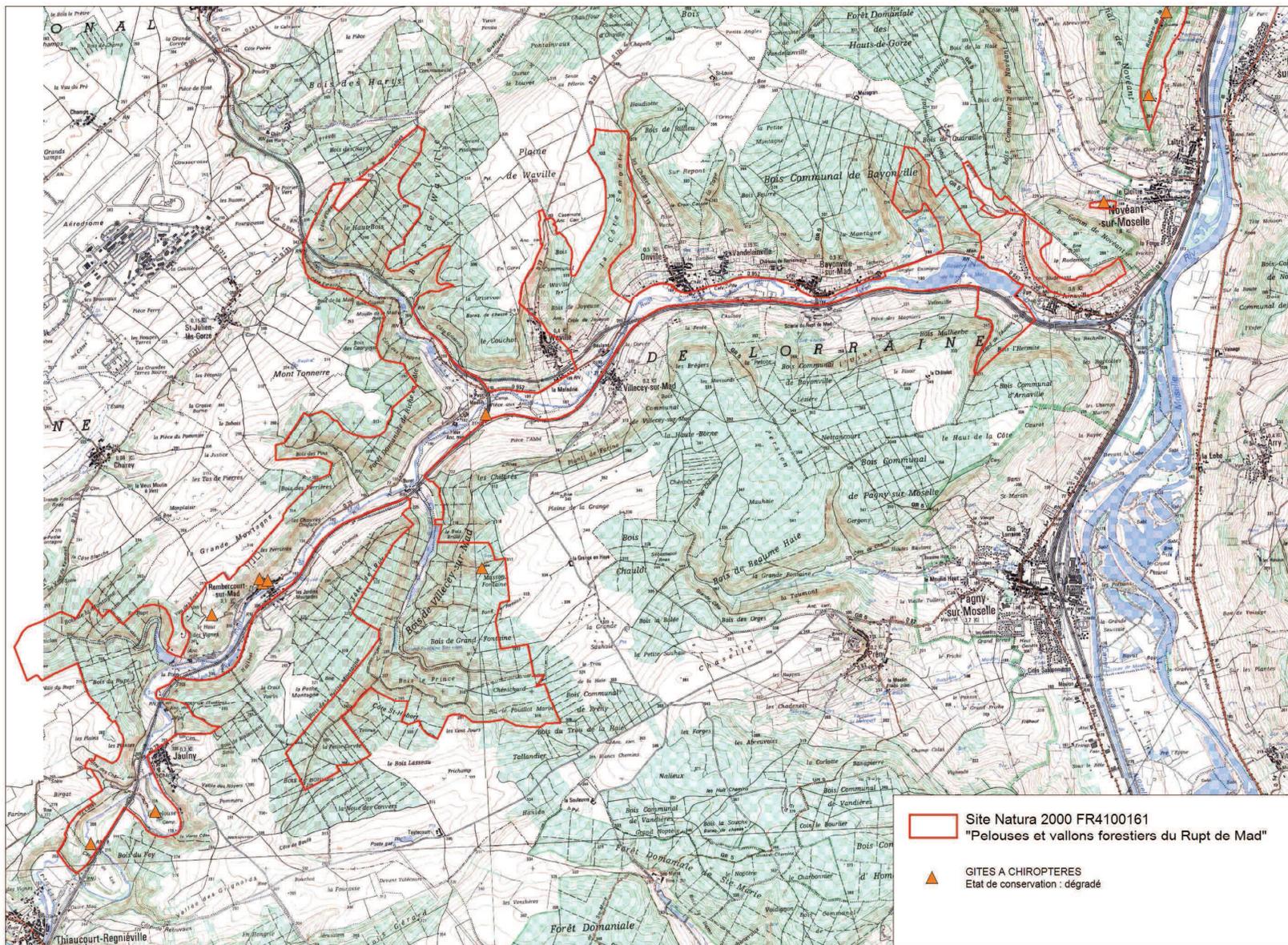
	Etat de conservation			
	Favorable	Dégradé	Défavorable (mauvais)	Non évaluable
Gîtes	Suffisamment étendu et de bonne qualité	Habitat dégradé ou en diminution	Trop peu étendu pour assurer la survie ou de mauvaise qualité	Données insuffisantes
Territoire de chasse	Suffisamment étendu et de bonne qualité	Habitat dégradé ou en diminution	Trop peu étendu pour assurer la survie ou de mauvaise qualité	Données insuffisantes

Au sein du site du Rupt de Mad, **les gîtes** à Chiroptères sont suffisamment nombreux et bien répartis pour offrir des conditions de reproduction et d'hibernation favorables aux espèces ayant justifié la désignation du site (critère de conservation favorable). Cependant, ces gîtes présentent une qualité générale moyenne (gîtes de petite taille, de faible profondeur, et présentant une stabilité moyenne). Ainsi, **l'état de conservation des gîtes à Chiroptères** apparaît globalement comme **dégradé** au sein du site N2000.

En ce qui concerne les **territoires de chasse**, le site N2000 offre une bonne diversité de milieux naturels pour les Chiroptères entre prairies, ripisylves, cours d'eau, réseau de haies et boisements. Cependant, il est important de mettre en œuvre des mesures permettant d'assurer la diversité des paysages et leur pérennité qui reste fragile et menacée.

Site Natura 2000 FR4100161 "Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad"

LOCALISATION DES GÎTES À CHIROPTE`RES



État de conservation des espèces d'intérêt communautaire

Le Damier de la Succise



L'état de conservation apparaît Bon et durable sur les sites de la Croix joyeuse et d'Arnaville gérés par le CEN Lorraine.

Concernant le site dans la vallée du Soiron, l'état de conservation est également Bon, mais sa pérennité est très dépendante de la gestion agri-environnementale.

Dans le site NATURA 2000, l'espèce est présente sur 4 localités dont 1 est nouvelle, les 3 autres étant déjà connues (sites gérés par CEN Lorraine) :

-Pelouses d'Arnaville (Côte du Rudemont – site CSL), 7 individus ont été notés le 31/05/2009, sur un secteur déjà connu pour l'espèce.

-Pelouses de Waville (sites CSL), 1 individu noté sur la pelouse principale, à l'ouest de la D28, le 30/05/2009 et 3 individus sur la pelouse intraforestière de la Croix de Joyeuse, le 12/06/2009.

-Prairie maigre de la Côte Griserioie, à Waville, la découverte de cette nouvelle station a été réalisée par Christophe Courte (ECOLOR), qui a observé 2 femelles le 29/05/2009. Lors d'un second passage le 30/05/2009, 1 seule femelle a été observée. Cette station est très atypique, car elle correspond à « l'écotype prairie maigre » du Damier de la Succise, qui n'était pas connu en Lorraine (on trouve principalement cet écotype dans les Alpes).

Les mesures à prendre se concentrent donc sur la prairie maigre de la Côte Griserioie, à Waville (54), et consisteraient à définir un cahier des charges avec des dates de fauche compatibles avec le cycle biologique du Damier de la Succise. L'idéal serait de mettre en place, sur chaque site, une rotation de la fauche sur plusieurs années pour assurer un maximum de succès à l'espèce et maintenir ainsi chaque année des espaces non fauchés. La fauche doit intervenir en fin de saison afin de préserver les ressources alimentaires des chenilles et la hauteur de coupe doit être suffisamment haute (> 10 cm) afin de conserver les rosettes de feuilles qui abritent les chenilles et les chrysalides. Il serait également utile de localiser précisément les sites de ponte et la/les plantes-hôtes utilisées.

Le Cuivré des marais



Sur l'ensemble de la vallée du Rupt de Mad, l'état de conservation peut être considéré comme Bon en lien avec des corridors fonctionnels et des noyaux sources entretenus.

En effet, l'espèce est bien présente sur le périmètre d'étude, avec 36 individus observés sur sept localités sur trois communes, dont un gros noyau de population sur la commune de Jaulny. L'année 2009 a été très favorable pour cette espèce, tout au moins, pour la première génération (la seconde génération, à partir de mi-août, ne faisant pas l'objet d'une prospection supplémentaire). Dans la mesure où l'ensemble du périmètre n'a pas été parcouru, on peut considérer que l'espèce est probablement

encore bien plus largement distribuée sur le Rupt de Mad qui offre un potentiel important pour ce papillon à l'écologie particulièrement plastique. En effet, toutes les observations se rapportent à des milieux souvent dégradés (favorables à la plante hôte : les Rumex, qui apprécient les milieux perturbés et eutrophes) et présentant un intérêt entomologique très relatif : friches, prairies de fauche eutrophes, bandes enherbées entre les cultures et la rivière du Mad. Ces bandes enherbées, qui jouent un rôle tampon pour la protection des cours d'eau (dispositif légal) constituent des sites très attractifs pour le Cuivré des marais, permettant une continuité des populations sur l'ensemble du Rupt de Mad.

L'Agrion de Mercure

Cette libellule est présente dans trois stations dans le site N200.

À Jaulny (5 individus le 30/05/2009), sur une petite zone enjambée par un pont routier, présentant un faciès favorable : courant moins rapide, végétation d'hélophytes développée.

A Waville (1 individu le 12/06/2009), sur une petite zone où la rivière est moins rapide à l'embouchure avec le ruisseau du Soiron. Le potentiel très limité, il est possible que cet individu provienne du Soiron, où une population existe un peu plus en amont.

Dans le ruisseau du Soiron, 4 individus ont été observés le 12/06/2009. La végétation d'hélophytes est bien développée au niveau des prairies

pâturées et semble donc offrir un potentiel élevé pour cette espèce. Néanmoins, l'espèce semble pourtant limitée à un tout petit secteur, il est possible que le courant soit trop vif et que la température de l'eau un peu trop fraîche...



En conclusion, le site N2000 présente un potentiel assez limité pour l'espèce, qui de toute évidence n'apprécie pas les habitats présents sur la rivière du Mad : faciès courants fortement colonisés par les Renoncules aquatiques, ou faciès lents en amont des seuils régulièrement disposés sur la rivière.

Par ailleurs, la ripisylve est très développée sur la rivière, ce qui exclut cette libellule particulièrement héliophile des tronçons trop ombragés. Néanmoins, il est très probable que d'autres petites populations existent disséminées dans le bassin du Rupt de Mad, à la faveur de secteurs ouverts, avec une végétation d'hélophytes favorable.

En dehors du Rupt de Mad, il y a peu de ruisseaux ou fossés favorables. Il existe une station où l'espèce a été notée récemment (PNRL) sur un ruisseau/fossé à Waville (Buret) longeant la D28. La portion favorable demeure cependant très limitée : linéaire de quelques mètres, entre une culture et la route dont la banquette herbeuse est régulièrement fauchée (présentant un risque de mortalité élevé pour cette libellule qui aime se poser dans la végétation environnante).

L'état de conservation apparaît peu significatif dans la mesure où les habitats ne sont pas favorables à l'Agrion de Mercure.

En fait, dans le contexte des vallons forestiers du Rupt de Mad, cette espèce communautaire serait plutôt un signe de dégradation par rapport à un objectif de Bon état de conservation du cours d'eau. En effet, l'Agrion de Mercure caractérise les sections ensoleillées non bordées par une ripisylve.

Le peuplement piscicole



H. Persat, Poissons d'eau douce et de France

L'analyse de l'ONEMA conclue à un **bon état de conservation** (« Bon état écologique selon la Directive Cadre Eau ») des stations de **Jaulny** et de **Bayonville**, proche de la situation de référence. Ces 2 stations sont les seules en bon état de conservation du bassin du Rupt de Mad. Ce constat est toutefois à moduler en raison de l'absence

d'amélioration des peuplements piscicoles depuis 1999 malgré l'amélioration du traitement des eaux domestiques du bassin versant et des restaurations des ripisylves. Une gestion des ripisylves et des intrants agricoles en amont apparaît essentielle pour améliorer la qualité globale du cours d'eau et tendre vers le Bon État Ecologique prévu par la Directive Cadre Eau.

La station d'Arnaville, juste en aval du barrage du Rupt de Mad, apparaît fortement influencée par ce barrage, avec l'absence des espèces rhéophiles (Chabot, Truite, Lamproie de Planer...) Le barrage constitue également un obstacle aux migrations des Anguilles qui ne remontent pas en amont.

Tableau 22 : Situation des espèces piscicoles d'intérêt communautaire au sein du site N2000

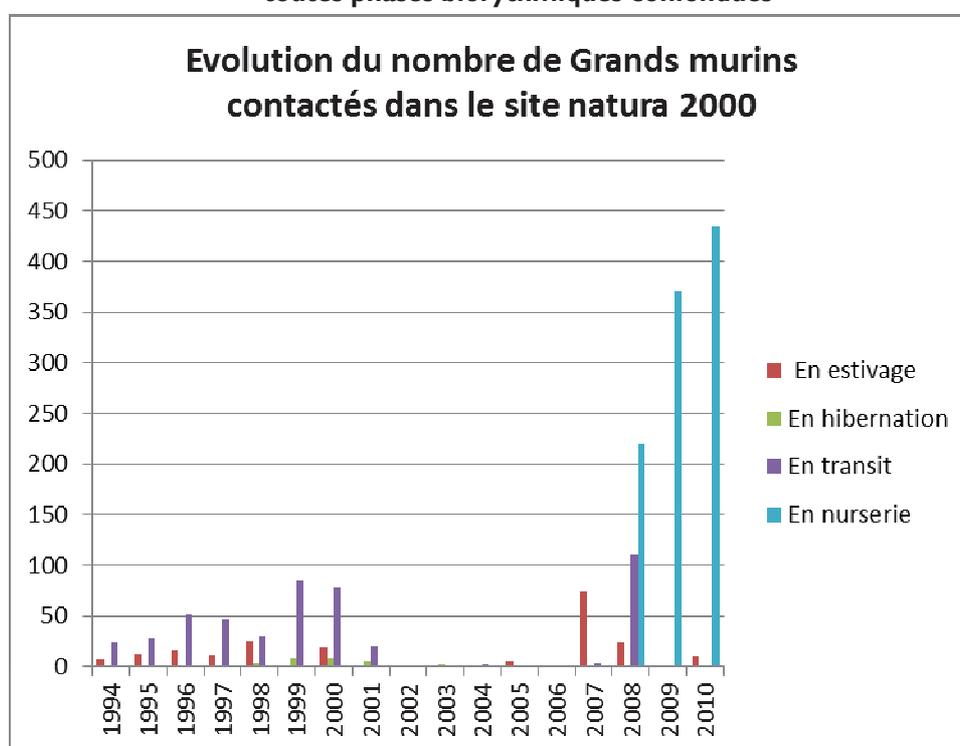
	Lamproie de Planer DH2 - LF	Loche de rivière DH2 - LF - LR/Vu	Chabot DH2
Jaulny Entre deux ponts	Présent ? 0,15 ind/100 m ²	Présent 0,08 ind/100 m ²	Présent 15,91 ind/100 m ²
Bayonville Aval pont	Présent en 1999	Présent 0,42 ind/100 m ²	Présent 2,78 ind/100 m ²
Arnaville Station RHP		Présent 0,2 ind/100 m ²	

Evolution des populations de chiroptères de l'annexe II de la Directive Habitats

Grand murin

Les premières données concernant le Grand murin datent d'une vingtaine d'années. La population du site N2000 présente des fluctuations importantes en fonction des années et des phases biorythmiques. En **transit** le nombre d'individus contactés est passé d'environ 85 à quelques individus en seulement deux à trois ans dans les années 2000, mais avec tout de même un pic en 2008 avec 110 individus. En **estivage**, la même chute des effectifs est observée (dans une moindre mesure) autour des années 2000. Un pic de présence de l'espèce a cependant été observé entre 2007 et 2008, pic suivi d'une nette diminution l'année suivante. En **hibernation**, la population de Grands murins présente des effectifs faibles depuis 1994 avec une légère augmentation entre 1998 et 2002. L'observation la plus récente de cette espèce en hibernation date de 2010 (les données disponibles les plus récentes sont de 2011). Il est à noter qu'une **nurserie importante** de Grands murins a récemment été recensée en **2008 (220 individus), 2009 (370 individus) et 2010 (434 individus)**.

Figure 10 : Evolution du nombre de Grands murins contactés dans le site N2000 toutes phases biorythmiques confondues

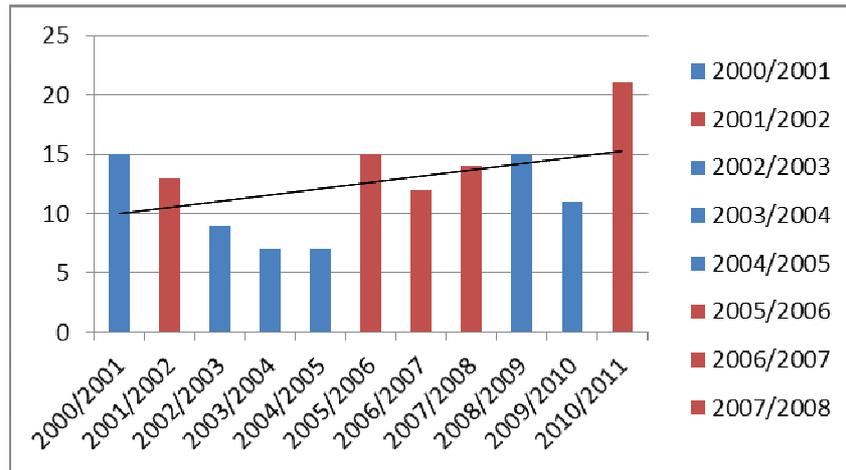


Grand rhinolophe

Les premières données concernant le Grand rhinolophe au sein du site N2000 datent de 1973 soit une quarantaine d'années de suivi. De manière générale, les effectifs de la population montrent une légère augmentation jusqu'à dans les années 2000 avant une régression globale (mis à part en hibernation). En **estivage**, en dehors du pic du nombre d'individus observés en 1973 (200 individus), la population présente de faibles effectifs et a peu varié (entre 1 et 9 individus) selon les années depuis 1975. En **transit**, une augmentation des effectifs est constatée jusqu'à dans les années 2000 (jusqu'à 46 individus en 2001) avant une nette régression depuis 2002 (entre 1 et 8 individus au maximum). Il faut néanmoins rester vigilant quant à ces données, la pression d'observation ayant augmenté au fil du temps.

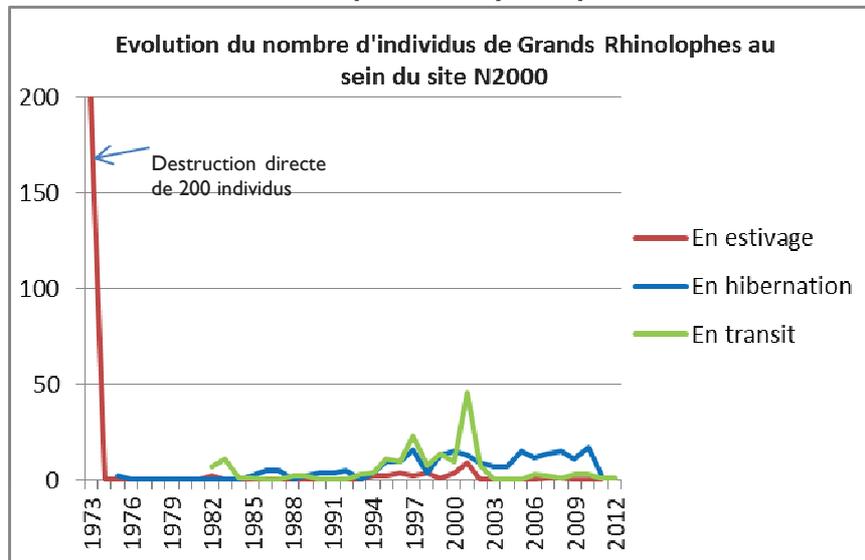
En **hibernation**, une légère augmentation de la population est constatée depuis les années 1990 jusqu'en 2010-2011. On observe en moyenne 10 à 15 individus en hibernation, jusqu'à 21 en 2010-2011 (voir graphique ci-dessous).

Figure II : Evolution du nombre de Grands rhinolophes contactés en hibernation dans le site Natura 2000



En rouge, années où les quatre gîtes d'hibernation ont été prospectés
 En bleu, années où seulement trois des quatre gîtes d'hibernation ont été prospectés.

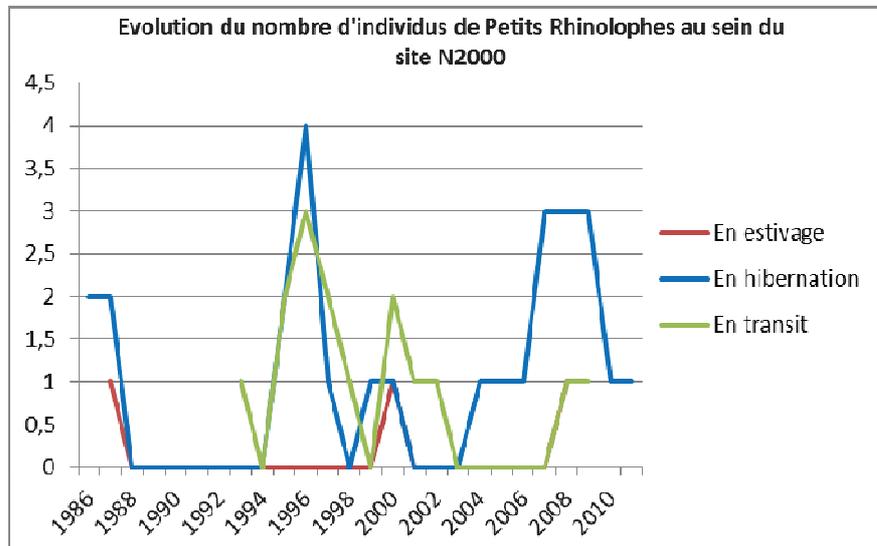
Figure II' : Evolution du nombre d'individus de Grands Rhinolophes dans le site N2000 toutes phases biorythmiques confondues



Petit rhinolophe

Les premières données concernant le Petit rhinolophe au sein du site N2000 datent d'une trentaine d'années. Les effectifs de l'espèce sur le site sont très faibles. Peu de données sont disponibles concernant l'estivage de l'espèce au sein du site N2000. **En hibernation**, la présence de l'espèce est peu fluctuante selon les années et varie entre 1 et 4 individus observés. Cette constatation est également valable pour les individus en **transit** avec de faibles fluctuations des effectifs (entre 1 et 3 individus observés). Il n'y a pas de donnée de nurserie pour cette espèce.

Figure 11 : Evolution du nombre d'individus de Petits Rhinolophes sur le site N2000



Concernant le **Vespertilion de Bechstein**, seules deux observations d'un individu en **hibernation** ont été constatées en 1986, 1987, et 1988. Plus récemment, l'espèce a été contactée en **transit** en **2009**.

La **Barbastelle commune** a uniquement été contactée au détecteur et n'a été recensée dans aucun gîte d'hibernation de transit ou d'estivage.

Le **Vespertilion à oreilles échancrées** a été contacté en transit en 1989 (7 individus) puis en hibernation en 2003 (un individu). Aucune donnée n'est mentionnée depuis.

Conclusion sur l'état de conservation des espèces de chauves-souris sur le site

Au regard des éléments mentionnés dans ce tableau synthétique ci-dessous, on ne peut s'avancer à caractériser l'état de conservation que pour certaines espèces pour lesquelles les données récoltées peuvent être jugées suffisantes.

Pour le Grand murin, un gîte de reproduction a récemment été découvert. Ce gîte accueille de nombreux individus et on peut donc considérer que l'état de conservation de cette espèce est bon mais reste fragile.

Pour le Grand rhinolophe, la situation semble stable voire en légère augmentation avec des effectifs en hibernation situés autour d'une douzaine d'individus. On peut donc considérer que l'état de conservation de cette espèce est bon.

Pour le Petit rhinolophe, le nombre d'individus observés est beaucoup trop faible pour pouvoir dégager une tendance d'évolution de la population. L'augmentation de la pression d'observation au fil du temps constitue par ailleurs un biais dans l'analyse des résultats (très légère augmentation des effectifs rencontrés). On ne peut donc pas conclure quant à l'état de conservation de cette espèce.

Pour les autres espèces, l'analyse des résultats est plus délicate et ne peut pas conclure sur une caractérisation fiable de leur état de conservation (trop faibles effectifs rencontrés, manque de données dans les phases biorythmiques les plus indicatrices...).

Tableau 23 : Tendances des populations de Chiroptères de l'annexe II de la Directive Habitat

Nom commun	Nom scientifique	Biorythme sur le site	Evolution depuis 10 ans
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Transit	↓
		Hibernation	↓
		Estivage	↓
		Nurserie	↗ Mais données récentes sur 3 ans uniquement (2008, 2009 et 2010) = gros effectifs
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Transit	↓
		Hibernation	=↗
		Estivage	↓
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Transit	↗
		Hibernation	↗
		Estivage	Pas de données depuis 2000
Barbastelle commune	<i>Barbastella barbastellus</i>	Transit	Un contact en 2003
Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Transit	Un contact en 2009
		Hibernation	Pas de données depuis 1988
Vespertilion à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Transit	Pas de données depuis 1989
		Hibernation	Un contact en 2003

Phase biorythmique à retenir pour chaque espèce (d'après CPEPESC Lorraine, 2007).

Les données nécessaires à la présentation du contexte socio-économique de la vallée du Rupt de Mad proviennent de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), du ministère de l'agriculture et des mairies appartenant au site Natura 2000. Un questionnaire a été remis aux mairies d'Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Bouillonville, Charey, Jaulny, Onville, Novéant, Prény, Rembercourt-sur-Mad, Saint-Julien-lès-Gorze, Thiaucourt, Vandelainville, Villecey, Waville et Xammes. Parmi les 15 communes appartenant au site Natura 2000, 3 n'ont pas donné suite à ce questionnaire. Il s'agit de Bouillonville, Onville et Villecey. Les informations manquantes ont été remplacées dès que possible par des données antérieures en précisant l'année de référence. Dans le cas où aucune donnée n'est accessible sans l'appui des questionnaires, l'analyse ne porte que sur les communes ayant donné suite.

Tableau 24 : Données sur les activités humaines et l'occupation du sol

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Agriculture		25 exploitations Élevage : 3 Polyculture : 12 Mixte : 10	Stabilité de la SAU depuis les années 2000. Les zones agricoles (prairies, cultures, pâturage) représentent environ 15 % de la surface totale du site. Les pratiques agricoles ont un rôle très important à jouer en ce qui concerne la conservation des prairies au sein du site N2000.	Communes
Activité sylvicole		66 % de la surface du site 6 aménagements forestiers en cours de validité 6 Plans Simples de gestion	Les forêts communales sont majoritaires sur le site (51 % de la surface forestière). Une seule forêt domaniale est présente. La forêt privée est marquée par un morcellement très important du foncier. L'essence objectif est le Hêtre. La politique environnementale de l'ONF se traduit dans les aménagements forestiers par la création d'îlots de vieux bois et par le maintien d'arbres à haute valeur biologique.	Aménagements forestiers PNRL
Urbanisation		7.6 % du site 15 communes	Une augmentation globale du nombre de résidences principales entre 1999 et 2009 (environ 20 % d'augmentation) est constatée dans la vallée du Rupt de Mad témoignant d'une pression urbaine relativement importante. Toutes les communes (à l'exception de Vandelainville) sont dotées d'un document d'urbanisme (PLU ou POS)	Communes
Carrière (extractions de roches alluvionnaires)	-	-	-	
Activité cynégétique		Une ACCA par communes Une société de chasse Deux chasses privées	Les fédérations de chasse sont des acteurs incontournables dans le réseau Natura 2000. L'activité de chasse principale concerne la chasse au grand gibier en battue (Chevreuil, Sanglier). Le cerf n'est présent que ponctuellement et n'est pas installé sur le massif.	FDC54

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Pêche		2 associations, dont une AAPPMA	Le Rupt de Mad (pour la partie concernée par le site NATURA 2000) est une rivière de deuxième catégorie piscicole en domaine privé. Quatre espèces (le Gardon, le Chevaine, le Goujon et la Loche franche) représentent environ 80 % du peuplement piscicole recensé.	RHP Communes FDP 54
Tourisme		4 restaurants 1 camping 2 chambres d'hôte 1 gîte	L'offre touristique s'est légèrement étayée depuis une dizaine d'années. Elle s'appuie sur les nombreux sentiers de randonnée qui parcourent l'ensemble des communes, dont le GR 5. La vallée du Rupt de Mad est aussi la plus importante concentration d'âtres médiévaux d'Europe avec ses cinq âtres fortifiés situés à Onville, Waville, Vandelainville, Bayonville, Arnaville et Villecey-sur-Mad.	Communes
Projets		-	-	
Artisanat et activités industrielles			La vallée du Rupt de Mad dispose d'une activité commerciale et artisanale diversifiée. Une petite centaine d'entreprises sont présentes au sein du site N2000. Les métiers du bâtiment sont bien représentés. Les professions libérales se concentrent essentiellement à Thiaucourt et Novéant.	Communes

La vallée du Rupt de Mad est peuplée par l'homme depuis la Préhistoire ; ses premières traces datent du néolithique. Ce peuplement très ancien s'était établi sur les hauteurs du Val de Mad et de la Vallée de la Moselle comme en témoigne un important complexe de grottes sépulcrales originales basées à Novéant-sur-Moselle (Rocher de la Fraise), Arnaville (le Rudemont, le Bois des Rappes), à Bayonville (le Trou de Fées) notamment.

Des outils de l'Âge du Fer témoignent de la présence humaine tout au long de la basse vallée du Rupt de Mad, de Jaulny à Arnaville.

À l'époque gallo-romaine, les hommes s'installent en bas des pentes et dans les vallées. Ils créent de vastes domaines dans des clairières entourées de forêts encore importantes où ils pratiquent l'agriculture.

Enfin au Moyen Âge, l'époque de la christianisation se caractérise par la formation de paroisses constituées autour de l'aître : le cimetière, l'église, et les premières maisons en fer à cheval aveugle vers l'extérieur. Il deviendra après Xe siècle un véritable fort refuge pour la population villageoise qui s'y abrite pour faire face aux nombreux épisodes d'insécurité qu'a vécu la vallée jusqu'au XVIIe siècle. Waville, Onville et Bayonville montrent encore très bien aujourd'hui comment ces vieux quartiers étaient agencés à la fin du Moyen Âge.

Aux XIXème et XXème siècles, les guerres ont sévi dans la vallée qui a constitué le front entre les terres germaniques et françaises. À Charey, une borne en ciment érigée au lieu-dit « En Rupt » par les Américains après la Première Guerre marque la limite extrême de l'avancée américaine le 11 novembre 1918. Les villages ont été plus ou moins détruits par les guerres, comme Saint-Julien-les-Gorze, sur le plateau, particulièrement touché. En forêt, l'abondance de bois mitraillés (ex : Forêt Domaniale de Riche en Côte), de blockhaus, d'anciennes voies de chemin de fer témoignent de ce douloureux épisode. Il s'est traduit par un important déclin de la population, malgré la forte industrialisation de la Lorraine et l'important accueil d'immigrants dans la région après la guerre de 1871.

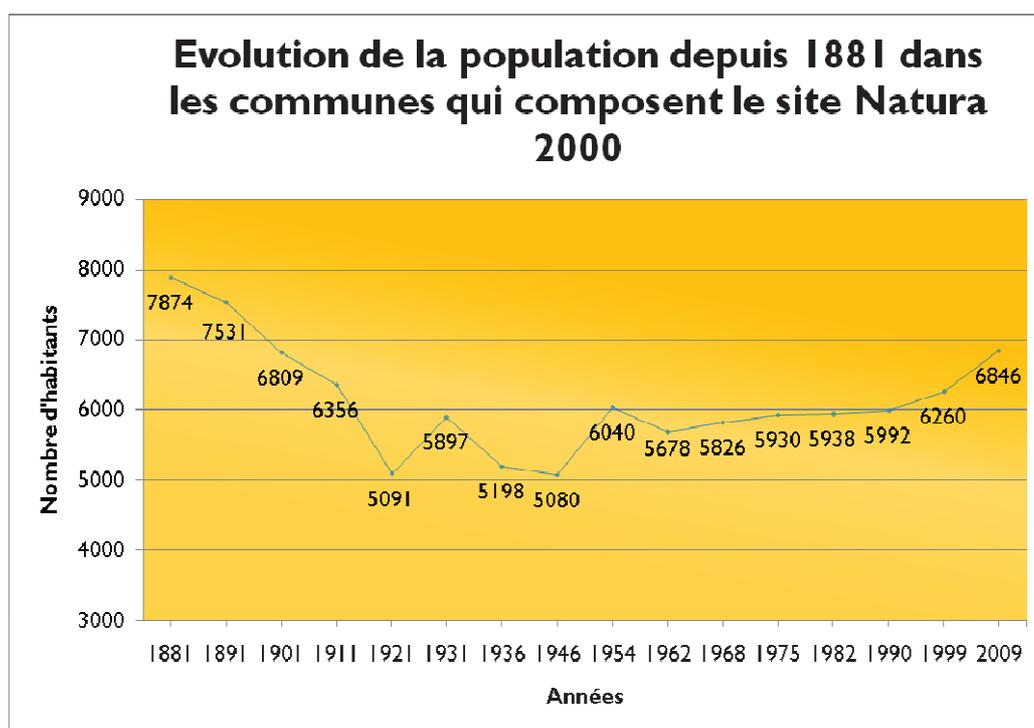


Figure 12 : Évolution de la population depuis 1881 dans le site N2000

L'évolution de la population observée au sein des communes qui composent le site Natura 2000 de la vallée du Rupt-de-Mad reflète particulièrement bien les grandes tendances démographiques constatées au niveau national.

Les 15 communes du site connaissent un déclin particulièrement marqué du nombre d'habitants dès la fin du 19^e siècle. Ces communes passent d'un total de 7874 habitants en 1881 à 5091 en 1921. On peut supposer que la population était encore moins nombreuse à la fin de la guerre. Cependant, la Première Guerre mondiale est davantage l'apogée de ce déclin que sa cause originelle.

Ce déclin démographique à l'aube du 20^e siècle est une particularité française. Le pays a connu une baisse de natalité précoce par rapport à ces voisins européens. Ce comportement malthusien vise à adapter le nombre de naissances aux ressources disponibles. La baisse du taux de mortalité permise notamment par les travaux de Pasteur sur l'hygiène ne permet pas de compenser cette baisse de natalité notamment entre les années 1900 et 1907.

Cette régression du nombre d'habitants dans les communes du site Natura 2000 autour des années 1900 s'explique également par la révolution industrielle et par l'exode rural qu'elle génère. Les campagnes de France et de Lorraine se dépeuplent au profit des centres urbains.

Après 1918, la population de ces communes augmente rapidement durant ce qu'on a appelé « les années folles » caractérisées par le dynamisme et l'euphorie d'après-guerre. Mais la crise de 1929 vient à nouveau plonger la région dans une période de déclin ponctuée par l'armistice du 8 mai 1945.

Depuis, la population des communes qui compose le site Natura 2000 de la vallée du Rupt-de-Mad est en croissance quasi-constante. Cette croissance s'est amplifiée ces dernières années avec le phénomène de « rurbanisation » ou de périurbanisation.

Depuis 1999, jusqu'à 2012, la population a augmenté de plus de 11 % sur l'ensemble des communes qui composent le site Natura 2000.

Cette progression s'élevait seulement à 4,5 % entre 1990 et 1999.

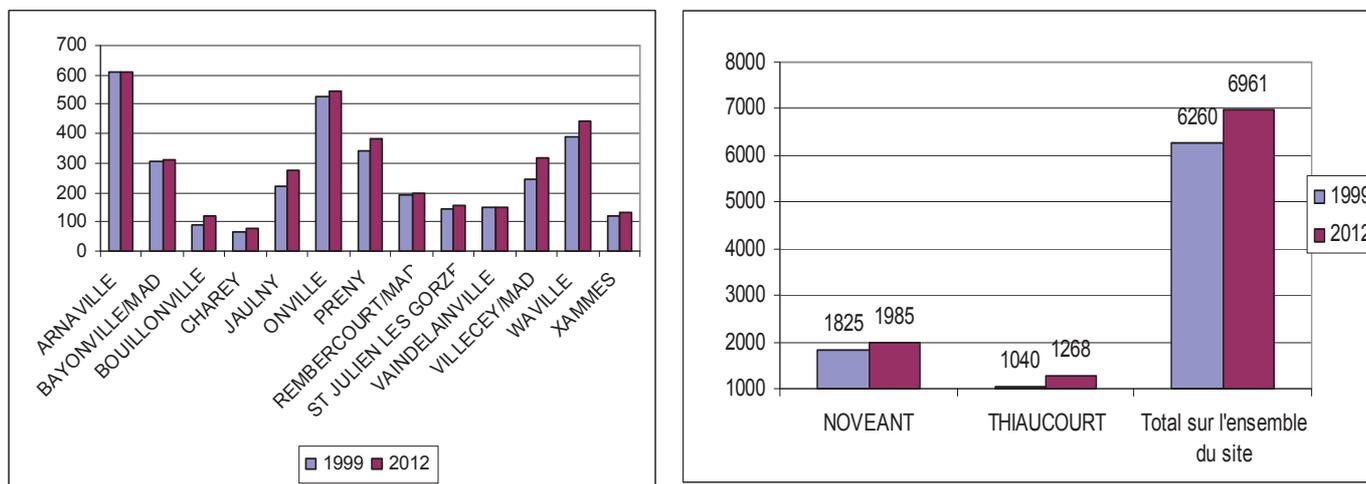


Figure 13 : Évolution de la population dans les communes du site entre 1999 et 2012

Pour les communes de Bouillonville, Villecey-sur-Mad, Onville, et Saint-Julien-les-Gorze, il s'agit des données de 2009, Source : INSEE et Mairies

La population a augmenté dans toutes les communes, hormis Arnaville et Vandelainville où elle est restée stable. La plus forte progression est observée à Bouillonville avec + 32.97 %.

Les communes du site Natura 2000 totalisent quasiment 7000 habitants. Deux communes regroupent environ 50 % de la population du site : Novéant, environ 2000 habitants, et Thiaucourt avec presque 1300 habitants.

Deux communes dépassent les 500 habitants (Arnaville et Onville) et la majorité des autres communes ne comptent pas plus de 200 habitants.

Cette **progression générale est liée au solde migratoire**, soit l'arrivée de nouvelles familles, plutôt qu'au solde naturel.

Cette attractivité constatée sur l'ensemble du site s'explique essentiellement par deux caractéristiques :

- les communes présentent un cadre de vie particulièrement agréable avec une grande qualité paysagère et un environnement paisible,
- la proximité de l'axe Pont-à-Mousson/Metz et de son bassin d'emplois constitue également un atout majeur.

La forêt est dominante et couvre un peu plus de deux tiers du site NATURA 2000 (66.6 %). Les pelouses calcaires, pâturages et prairies représentent 10 % de la surface du site alors que les terres cultivées occupent quant à elles 8 % de cette surface. Les milieux anthropiques (bâti, jardin, emprise LGV, étangs de loisirs...) occupent environ 7.6 % du périmètre NATURA 2000. Enfin, le reste du territoire est occupé par des friches et des fourrés (4.6 %), des vergers (0.48 %), des milieux à caractère humide (environ 1.9 %).

La prédominance de la forêt sur le site peut s'expliquer par l'encaissement de la vallée du Rupt de Mad et des vallons adjacents. Les fortes pentes qui les caractérisent ont toujours été un frein à leur exploitation pour d'autres usages tels que l'agriculture, qui s'est développée plutôt en fond de vallée.

Les versants les mieux exposés étaient néanmoins plantés en vignes depuis des siècles. Malheureusement, le phylloxéra a ravagé le vignoble de la vallée et le travail de la vigne a progressivement été délaissé. Les friches ont envahi les dernières vignes dans les années 1970. L'abondance des friches à l'heure actuelle s'explique également par la disparition progressive des vergers familiaux qui formaient autrefois une ceinture autour des villages et dont l'abandon est lié à de multiples mutations, à la fois économiques et sociales.

Ces friches tendent à évoluer naturellement vers des forêts et participent progressivement à la fermeture du paysage de la basse vallée.

Cette répartition de l'occupation du sol met en évidence que la vocation agricole du site reste importante, mais elle n'occupe plus que le fond de vallon, à travers des terres cultivées et des prairies.

Quant à la structure du foncier, elle est très morcelée. Si certaines communes ont été anciennement remembrées, ces remembrements n'ont été que partiels et n'ont pas affecté les forêts privées et les terrains n'ayant pas de véritable valeur agricole (pelouses, anciens vergers, friches), à l'exception de Villecey-sur-Mad où le remembrement plus récent a constitué un outil pour lutter contre la déprise dans les vergers. D'autres procédures de remembrement ont été engagées suite aux travaux de la LGV Est, sur toute la commune à Xammes, partiellement à Jaulny et Thiaucourt.

Sylviculture

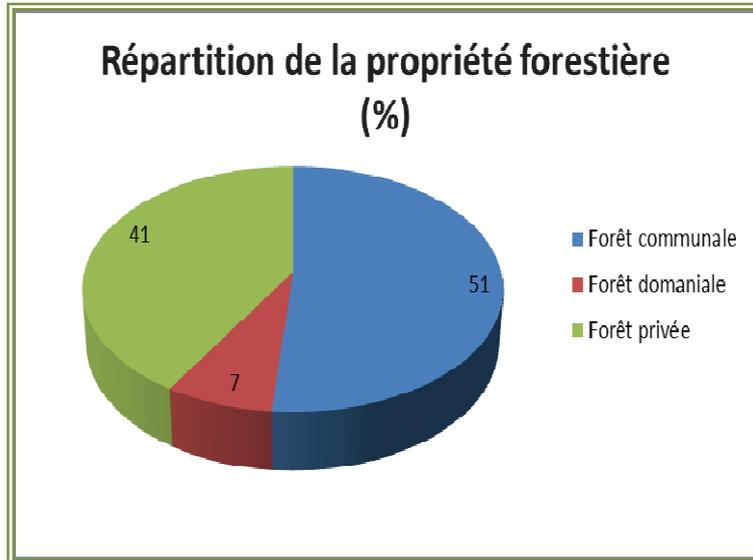


Figure 14 : Répartition de la propriété forestière au sein du site N2000

La propriété

Avec près de 1090 ha, la forêt couvre près de 70 % du site Natura 2000. La propriété forestière sur le site se compose de :

- Environ 560 ha de forêts communales,
- Environ 80 ha de forêts domaniales,
- Environ 450 ha de forêts privées.

Sur les 15 communes composant le site Natura 2000, 11 d'entre elles possèdent de la forêt sur ce site. Notons la présence d'une forêt domaniale, la forêt domaniale de Riche-en-Côte (78 ha) et d'une petite parcelle de forêt communale appartenant à la commune de Vandières (4 ha).

Les forêts publiques

La gestion des forêts publiques est assurée par l'Office national des forêts. L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'État. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises. L'office s'est engagé dans une démarche de certification environnementale (labellisation iso14001) ainsi que dans la démarche PEFC. L'ONF est organisé en 9 directions territoriales en France métropolitaine et 350 unités territoriales.

En Lorraine, l'ONF gère les deux tiers de l'espace boisé, soit 585 634 ha répartis sur 2 200 forêts. Les forêts communales sont les plus nombreuses et la forêt privée représente 33 %. La Direction Territoriale de Lorraine est basée à Nancy. La Lorraine est découpée en sept agences territoriales. L'ONF compte environ 1300 personnes en Lorraine.

Les agents de l'ONF sont regroupés par unité territoriale (UT). Deux UT sont concernées par le site Natura 2000 :

- UT du Val de Moselle pour la plupart des communes du site. Cette UT regroupe neuf agents et un chef d'UT. Deux agents de l'ONF sont présents sur le site N2000.
- UT de Briey pour les communes de Waville et de St-Julien.

Une forêt domaniale est présente sur le site Natura 2000 : la forêt domaniale de Riche-en-Côte (78 ha).

Les communes du secteur sont propriétaires d'une surface importante de forêt dans le site Natura 2000 :

- Forêt communale d'Arnaville (7Ha),
- Forêt communale de Bayonville (35 ha),
- Forêt communale de Charey (25 ha),
- Forêt communale de Jaulny (80 ha),
- Forêt communale de Prény (24 ha),
- Forêt communale d'Onville (inférieur à 1 ha),
- Forêt communale de Rembercourt (50 ha),
- Forêt communale de St-Julien-les-Gorze - 106 ha),
- Forêt communale de Villecey-sur-Mad (131 ha),
- Forêt communale de Waville (80 ha),
- Forêt communale de Xammes (24 ha).